



## Proposition d'achat d'appartement

Par **BONACHICHO**, le **20/09/2009** à **15:12**

Bonjour,

J'ai visité la semaine dernier un appartement qui correspondait à ma recherche urgente d'un F2 dans la région lyonnaise.

Le prix de vente - FAI- était de 120300Euros - et ne pouvant pas dépasser un budget de 107000Euros, le vendeur de l'Agence Immobilière m'a ddé de faire une lettre dans laquelle je faisais ma proposition d'achat à ce montant-à. Lettre que j'ai signée et datée de vendredi dernier donc le 18 SEPTEMBRE 2009. J'ai toutefois dit au vendeur de l'A.I. que, vue que ce bien se situe à côté d'une gare, je donnerai ma réponse définitive MERCREDI MATIN 23SEPTEMBRE 2009 (car je voulais quand même voir de près s'il y avait bcp de nuisances sonores journalières ?).

Si j'annule cette proposition d'achat, est-ce que je vais avoir des "problèmes" ? Le vendeur m'a ddé de faire cette offre écrite afin qu'il la fasse signer par la personne qui vend cet appartement afin qu'il ne revienne pas sur son accord ; il m'a précisé que je ne risquais rien et je lui ai fait confiance ?

Je vous écris car certaines personnes autour de moi me disent que je ne peux plus me rétracter si la personne qui vend a contresigné ma proposition d'achat au prix que j'avais proposé.

Pouvez-vous me renseigner car j'avoue que je ne sais plus que penser ?

Avec mes remerciements  
Mme BONACCHI